

## COURRIER ADRESSE AUX MEMBRES DE LA COMPAGNIE DES EXPERTS

Le 11 février 2016

Chères Consœurs, Chers Confrères,

La dématérialisation de l'expertise permet à tous les protagonistes de l'expertise d'amenuiser le coût de leurs interventions, d'assurer la sécurité de leur communication et de réduire la durée des opérations techniques.

Les experts tiennent un rôle majeur puisque c'est le Conseil National des Compagnies d'Experts qui a initié ce projet, élaboré en partenariat avec la Chancellerie et la société ODRIVE.

La plateforme OPALEXE est désormais totalement opérante, et d'ailleurs, déjà utilisée dans un grand nombre de ressorts.

Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Reims et les magistrats du ressort souhaitent que le plus grand nombre d'expertises soient dématérialisées cette année.

Dès lors, afin de réaliser le plus sûrement cet objectif, le choix d'une juridiction pilote s'est porté sur le Tribunal de Grande Instance de Châlons en Champagne.

Une liste d'experts déjà utilisateurs de la plateforme OPALEXE, ou enclins à le devenir, est à dresser et à remettre au Chef de la juridiction pilote afin que les prochaines missions d'expertise de cette juridiction soient dématérialisées.

Vous comprendrez l'importance que revêt mon message, et j'invite chacun de vous à me faire part de votre candidature par retour de courriel dans le rôle de pionnier.

Afin de vous procurer le matériel nécessaire pour remplir ce rôle, vous trouverez ci-joint un fichier « infos pratiques » qui vous guidera pour la demande de votre carte d'expert, la démarche à suivre et les conditions à remplir.

Vous ne serez pas dépourvu(e) d'assistance lors de l'utilisation de la plateforme, la société ODRIVE et notre Compagnie seront à vos côtés.

Vous espérant les plus nombreux à répondre favorablement à cette démarche qui deviendra dans un très proche avenir inéluctable, je vous prie de croire à mes sentiments les plus confraternels.

Monsieur Pierre SAUPIQUE  
Président  
Compagnie des experts de justice près la Cour d'Appel de Reims